

Ambiance tendue aux Finances

La suppression d'emplois au ministère des Finances (de l'ordre de 2500) horripile les syndicats qui observent que leur administration est le deuxième fournisseur de suppression d'emplois de la fonction publique derrière la Défense. "Ces suppressions se rajoutent aux précédentes ce qui fait qu'en dix ans, 40% des effectifs des agents ont disparu", note l'intersyndicale 04 (CGT, Solidaires et Fo) des Finances.

Le constat n'est pas sans effet au plan local avec une situation de pénurie qui toucherait tous les services et menace l'existence des petites unités.

"Il en est ainsi de la trésorerie de Banon, menacée après trois départs à la retraite et son rattachement à Forcalquier se traduira par la suppression d'au moins deux emplois."

Sachant, comme chaque Bas-Alpin, que les déplacements dans notre département sont difficiles, l'Intersyndicale estime "que le réseau de trésoreries, dernier service déconcentré avec La Poste, est indispensable à la population.

"Malgré cela, la Direction générale invoque les baisses de crédits de fonctionnement, moins



Brigitte Mermet, Catherine Perez, Olivier Ciccoli, Laurent Alberich, André Samanni formalent la délégation intersyndicale (CGT-FO-Solidaires) des finances.

/PHOTO É.C.

30% en quatre ans, pour justifier les fermetures."Un courrier a été adressé aux députés pour les inviter à sauver cette proximité "d'autant plus importante que la réforme de la fiscalité en créant de nouveaux contribuables a multiplié les dossiers qu'il faudra bien traiter."

Une participation légitime

Pour Jean-Louis Funel, administrateur départemental des finances publiques auprès de qui nous avons sollicité une réaction, il est légitime que son service participe à l'effort national: "Tout en ayant l'ambition

d'apporter un service de qualité à tous les publics grâce aux nouvelles technologies et en prenant en compte les plus fragiles qui ne peuvent accéder à ces nouveaux outils."

Quant aux éventuelles évolutions susceptibles d'intervenir dans l'organisation de ses services M. Funel rappelle "qu'elles donnent systématiquement lieu à une concertation étroite avec les partenaires et aussi à la mise en place de dispositifs d'accompagnement adaptés, permettant de maintenir la qualité de service attendu par le public."

François de BOUCHONY